



Service de géologie,
sols et déchets (GESDEC)
Quai du Rhône 12
1205 Genève

Aux vétérinaires du canton de Genève

N/réf. : Zoé Cimatti - 022 546 70 61

Genève, le 24 novembre 2020

Concerne : Litière pour chats - promotion de la litière végétale

Mesdames, Messieurs,

Le canton de Genève s'engage dans une démarche de réduction des déchets à la source.

Avec une consommation moyenne de 33 kg de litière par chat par an, les services industriels de Genève ont identifié la litière minérale pour chat comme source de 5'000 tonnes de mâchefers par année. Ces résidus non combustibles de l'incinération doivent ensuite être stockés définitivement en décharge.

Afin de réduire la production de mâchefers, nous vous invitons à faire la promotion de la litière végétale auprès des propriétaires de chats. Celle-ci comporte plusieurs avantages :

- Fabriquée à partir de ressources renouvelables, elle est totalement incinérée sans production de résidus.
- Elle produit moins de poussières, contribuant au confort d'utilisation et au confort respiratoire des félins et de leurs maîtres.
- Elle a un pouvoir absorbant supérieur à la litière minérale, contribuant à un meilleur contrôle des odeurs, et est de fait dépourvue de parfum synthétique.

Les chatons peuvent adopter la litière végétale dès leur plus jeune âge. Les chats adultes auront peut-être besoin d'une période d'adaptation et de mélange progressif de la litière végétale avec leur litière habituelle.

Avec ce simple changement, les propriétaires de chats peuvent agir concrètement et facilement pour la réduction des déchets à Genève. Nous vous serions reconnaissants si vous pouviez leur faire passer ce message.

En vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration, nous restons à votre disposition pour d'éventuelles questions et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Matthieu Raeis
Chef du secteur déchets